

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 AVRIL 2011**

L'an deux mille onze, le jeudi 28 avril à 19 heures 30,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jean Yves MONTUS (Maire),

Présents : Mmes et MM. Jean-Yves MONTUS, Hélène SARRIQUET, Alain CAUNEGRE, Sandrine LAUGA-CAMI, Pierre CERAN, Frédérique CHARPENEL, Christiane DELOUP, Jean-Louis VILLENAVE, Michel DESTENAVE, Hubert DOSBA, Jean-Michel MOGAN, Isabelle MAINPIN, Corinne MANCICIDOR, Elisabeth CAUP, Monique BADET, Laurent GABARRUS, Florence CATUS, Gérard BOUQUET, Sylvie CADAUGADE, Bernard MESSANG, Anne-Marie DAUGA, Jocelyne DELORT, Maryse SAVET.

Absents : Mmes Catherine DUCAILAR, Marinette CABANNES et MM. Alexis LIOTTIER, Jean BOUHAIN Thierry LABORDE, Bernard JARDERES.

Procurations : M. Alexis LIOTTIER donne procuration à M. Michel DESTENAVE – Mme Catherine DUCAILAR donne procuration à M. Jean-Louis VILLENAVE – M. Jean BOUHAIN donne procuration à M. Laurent GABARRUS – M. Thierry LABORDE donne procuration à Mme Corinne MANCICIDOR – Mme Marinette CABANNES donne procuration à M. Jean-Yves MONTUS.

Secrétaire de séance : Mme Corinne MANCICIDOR.



Décisions prises par M. le Maire par délégation

- 11.03.08-015 - Construction piscine Camping l'Aïrial – Attribution des marchés, le 28 mars 2011
- 11.03.09-016 - Contrat d'assurance SMACL, le 29 mars 2011
- 11.04.01-017 - Bail à l'EUURL COTE LAC, le 1^{er} avril 2011
- 11.04.02-018 - Travaux de reconstruction Camping l'Aïrial, le 7 avril 2011
- 11.04.03-019 - Rénovation et extension blocs sanitaires Camping l'Aïrial – Lot 8 Peinture, le 7 avril 2011
- 11.04.04-020 - Bail commercial SARL LA BACOTTE, le 8 avril 2011
- 11.04.05-021 - Prêt de 400 000 € – Construction bassin extérieur Camping l'Aïrial, le 12 avril 2011



Compte rendu du Conseil Municipal du 24/03/2011

Adopté à l'unanimité.



Monsieur le Maire ouvre la séance et informe de la mise en vente du terrain précédemment occupé par la RD7L à la zone artisanale. Des accords sont en cours avec le Garage Doucet qui occupera une partie du terrain, l'autre partie faisant l'objet d'une étude pour l'implantation éventuelle d'une micro-brasserie.

M. Jean-Yves MONTUS donne lecture au conseil municipal d'une déclaration de M. Bernard JARDERES, conseiller municipal appartenant au groupe d'opposition (annexe 1 p. 10)

Déclarations préliminaires de M. le Maire :

« 1 – Rond Point de Bellegarde »

Depuis sa mise en service, le rond point dit « de Bellegarde » apporte plus de sécurité et de fluidité au trafic routier empruntant ce carrefour.

Cependant, un problème d'éclairage nocturne est apparu dès le départ : le système mis en place par le Syndicat départemental d'électricité compétent en la matière (le SYDEC) se révèle particulièrement éblouissant pour les conducteurs de voitures, et donc, potentiellement dangereux.

Malgré plusieurs demandes des services techniques municipaux, de moi-même et des adjoints concernés, notamment auprès de M. Mallet, responsable technique et de M. Siberchicot, président, rien n'est fait pour améliorer la situation. Pire, M. Mallet explique systématiquement que, selon lui, il n'y a pas de problème. Cette situation est inacceptable. Je tenterai donc une dernière transaction en début de semaine prochaine. En cas de blocage de la situation, c'est-à-dire si le SYDEC ne veut pas améliorer ou changer ce système, je proposerai au prochain Conseil une délibération pour que la commune de Soustons quitte le Sydec, qui serait incapable de répondre aux demandes des élus et des habitants, assortie d'une démarche officielle auprès de la gendarmerie contre ce syndicat, pour une prise en compte de la notion de « mise en danger volontaire d'autrui ».

2 – Incivilités répétés d'une bande de jeunes de Soustons

Depuis plus de 18 mois, un petit groupe de jeunes Soustonnais, pour la plupart mineurs, multiplie incivilités, petits larcins, petits trafics et dégradations de biens publics et privés. Près d'une vingtaine de plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie par les élus et la police municipale. Aucune n'a été à ce jour suivie d'effets, et la situation s'aggrave de jour en jour, portée par un sentiment d'impunité totale, et une démission ou une incapacité d'assumer leur rôle par les parents des mineurs. Je ne veux pas polémiquer ici sur la diminution du nombre des gendarmes du fait de la politique nationale en la matière, ou sur le fait que le chiffre dit « du résultat » ou « du chiffre » peut se traduire par la non prise en compte officielle d'un certain nombre de délits.

Je ne trouve pas cette situation normale. Ces petits délinquants sont connus, leurs familles sont connues, les faits sont avérés, que faut-il de plus pour que la justice se mette en marche ?

Faudra-t-il que la population prenne elle-même les choses en mains, avec tous les risques de débordements que cela peut entraîner ?

Après la parution publique de cette déclaration, je saisirai Madame le Procureur de la République de Dax, Monsieur le Sous Préfet de Dax et Monsieur le Préfet des Landes afin de les alerter à nouveau sur cette situation qui ne peut plus durer.

D'autre part, je vous proposerai à l'automne des mesures particulières pour réorganiser les services de sécurité de la ville de Soustons, que ce soit la police municipale, la police de l'environnement ou les services de surveillance des bâtiments publics. »

FINANCES

11.04.28.01-025 Affectation des résultats – Gestion budgets 2010

Rapporteur : M. Alain CAUNEGRE

Le Conseil Municipal décide :

- d'affecter les résultats de l'excédent de fonctionnement (E) 2010 de la façon suivante :

Affectation

- a à l'investissement pour assurer le besoin de financement au 31/12/2010
- b pour assurer l'autofinancement de la section d'investissement 2011
- c report à nouveau créditeur en section de fonctionnement 2011
- d déficit antérieur reporté

- **COMMUNE**

- E 1 727 331,56 €
- a 904 766,82 €
- b 822 564,74 €
- c
- d

- **CAMPING**

- E 116 531,42 €
- a
- b
- c 116 531,42 € (Affectation Commune 116 000 €)

- **C.S.I.V.**

- E 72 573,55 €
- a 55 332,61 €
- b
- c 17 240,94 € (Affectation Commune 17 000 €)

- **CANTINE – VENTE REPAS EXTERIEUR**

- E 35 033,54 €
- a
- b
- c 35 033,54 € (Affectation Commune 30 000 €)

- **FORET**

- E 206 686,44 €
- a
- b
- c 206 686,44 € (Affectation Commune 150 000 €)

- **LOTISSEMENT CAMPAN**

- E 473 479,92 €
- a
- b
- c 473 479,92 € (Affectation Commune 473 479,92 €)

	• <u>POLE LOCATIF CRAMAT</u>
E	4 997,16 €
a	
b	
c	
d	4 997,16 €

Vote : Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 4 (Bernard MESSANG, Anne-Marie DAUGA, Jocelyne DELORT, Maryse SAVET)

11.04.28.02-026 Fixation des taux de fiscalité pour 2011

Rapporteur : M. Alain CAUNEGRE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2011.
Ces taux s'établissent comme suit :

- taxe d'habitation (TH) : 13,29 %
- Foncier Bâti (FB) : 13,02 %
- Foncier Non Bâti (FNB) : 54,19 %

Vote : Unanimité

11.04.28.03-027 Subventions aux associations

Rapporteur : M. Jean-Louis VILLENAVE

Conformément aux dispositions de l'article L.2131-11 du code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux qui ont un intérêt à la délibération, dans la mesure où ils sont membres des instances dirigeantes de certaines des associations concernées, ne prennent pas part ni au débat ni au vote.

Vote : Unanimité

11.04.28.04-028 Ouverture d'un budget annexe

Rapporteur : M. Jean-Yves MONTUS

La Ville de SOUSTONS doit prochainement acquérir un terrain sis rue de TAULADE afin de réaliser un lotissement communal.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'ouvrir un budget annexe : « Lotissement TAULADE »
- d'opter pour ce budget, pour le régime de la TVA.

Vote : Unanimité

11.04.28.05-029 Budgets primitifs 2011 (budget principal et annexes)

Rapporteur : M. Alain CAUNEGRE

Vote du budget principal et des budgets annexes : par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement.

Le conseil municipal décide :

- d'adopter les budgets primitifs suivants :
 - Commune (détails des opérations, annexe 2 p.11)
 - Camping
 - Centre Sportif de l'Isle Verte
 - Forêt
 - Cantine – Repas extérieur
 - Lotissement Campan
 - Pôle Locatif Cramat
 - Lotissement Taulade

Vote :

- Budget principal « commune » :
 - Fonctionnement : Unanimité chapitre 74 ; 24 voix « pour » et 4 abstentions (Bernard MESSANG, Anne-Marie DAUGA Jocelyne DELORT, Maryse SAVET) pour les autres chapitres.
 - Investissement : Unanimité
- Budgets annexes : Unanimité

11.04.28.06-030 Avenant à la délégation de service public de la SEML SOGITCS – Révision annuelle du montant de la redevance

Rapporteur : Mme Hélène Sarriquet

Suite à l'approbation en date du 8/9/06 du contrat de délégation de service public signé avec la SEML SOGITCS pour la gestion du Camping « L'Airial » et du « Centre Sportif de l'Isle Verte »,

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver l'avenant n° 6 au contrat d'affermage
- d'autoriser M. le Maire à signer ledit avenant

Vote : Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 4 (Bernard MESSANG, Anne-Marie DAUGA Jocelyne DELORT, Maryse SAVET)

11.04.28.07-031 Salaires COMMUNE-CCAS

Rapporteur : M. Pierre CERAN

La Commune de Soustons affecte un agent à temps partiel au Centre Communal d'Action Sociale, dont les modalités financières sont définies par convention.

Le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention s'y rapportant
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention

Vote : Unanimité

11.04.28.08-032 Salaires COMMUNE-SIPA

Rapporteur : Mme Christiane DELOUP

La Commune de Soustons affecte partiellement au Syndicat Intercommunal de Port d'Albret deux agents. Afin que le SIPA puisse rembourser à la commune les frais correspondants, les modalités financières sont définies par convention.

Le conseil municipal décide :

- d'approuver la convention s'y rapportant
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention

Vote : Unanimité

11.04.28.09-033 Construction 4 courts de tennis - Reversement subvention CNDS – Convention Commune/ASS Tennis

Rapporteur : M. Laurent GABARRUS.

En 2010, quatre courts de tennis extérieurs, ont été réalisés sur le site de la plaine de l'Isle Verte. Cette opération a bénéficié d'une subvention du CNDS (Centre National de Développement du Sport), dont le paiement, pour des raisons administratives, a été effectué auprès de l'ASS Tennis qui s'est engagée à reverser cette somme à la commune.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver la convention entre la Commune de Soustons et l'ASS Tennis.
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention et à procéder à toutes les démarches nécessaires à la poursuite de l'exécution de la présente décision.

Vote : Unanimité

URBANISME

11.04.28.10-034 Conventions de servitude pour ERDF sur le domaine public au lieu-dit « Piric »

Rapporteur : Mme Hélène Sarriquet

ERDF doit réaliser des travaux de restructuration de lignes électriques sur la commune, qui nécessitent la pose d'un câble souterrain sur le domaine public au lieu-dit « Piric ».

Une convention entre la commune et ERDF doit définir les caractéristiques de la servitude ainsi que les conditions d'installation des équipements.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver les clauses de la convention comportant les droits suivants :
 - établir à demeure, dans une bande de 3 mètres de large, une canalisation sur une longueur d'environ 210 mètres sur 1,20 mètres de profondeur ;
 - effectuer l'enlèvement, l'abattage et le dessouchage de toute plantation se trouvant à proximité de l'emplacement des installations qui pourrait de par sa croissance occasionner des avaries aux ouvrages ou en gêner la pose ;

- utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité.
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention, ainsi que le cas échéant, l'acte authentique qui l'officialisera devant notaire, les frais d'établissement de cet acte étant à la charge d'ERDF.

Vote : Unanimité

11.04.28.11-035 Conventions de servitude pour ERDF sur le domaine privé de la commune au lieu-dit « Mancamp »

Rapporteur : Mme Frédérique CHARPENEL

ERDF doit installer une ligne électrique souterraine afin d'alimenter le magasin Bricorama. Ces travaux réalisés sur le domaine privé de la commune nécessitent l'institution d'une servitude sur environ 105 mètres, matérialisée par une convention à intervenir entre la commune et ERDF.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver les clauses de la convention relative à l'implantation d'une ligne électrique souterraine de distribution d'énergie électrique au lieu-dit « Mancamp », en lui reconnaissant les droits suivants :
 - établir à demeure, dans une bande de 3 m de large, une canalisation souterraine d'une longueur d'environ 105 m ainsi que ses accessoires ;
 - effectuer l'enlèvement, l'abattage et le dessouchage de toute plantation se trouvant à proximité de l'emplacement des installations qui pourrait de par sa croissance occasionner des avaries aux ouvrages ou en gêner la pose ;
 - utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité.
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention, ainsi que le cas échéant, l'acte authentique qui l'officialisera devant notaire, les frais d'établissement de cet acte étant à la charge d'ERDF.

Vote : Unanimité

11.04.28.12-036 Gestion des ouvrages nécessaires à l'exercice des compétences du SIEAM – Cession des emprises foncières et immobilières correspondantes

Rapporteur : Mme Hélène SARRIQUET

Les biens et équipements nécessaires à l'exercice de ses compétences ont été mis à disposition du SIEAM. Il s'agit des parcelles suivantes :

- AH 176, 177, 178, 179 situées à proximité du Château d'eau,
- BK 109 située Route de St Geours de Maremne,
- BW 542, 544, 718 p, 721p et BY 87 situées lieu-dit « Moulin Neuf » et « Lehouse »
- BW 357 Avenue de Quina.

Ces terrains qui ont fait l'objet d'une estimation par France Domaines, ont été proposés au SIEAM pour un montant de 120 000 €.

Le conseil municipal décide :

- d'approuver la cession au SIEAM des emprises foncières et immobilières listées ci-dessus, pour un montant de 120 000 € ;
- d'autoriser M. le Maire à signer les actes notariés s'y rapportant et de lui confier le soin d'accomplir toute démarche nécessaire à la poursuite de l'exécution de la présente décision.

Vote : Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 4 (Bernard MESSANG, Anne-Marie DAUGA, Jocelyne DELORT, Maryse SAVET)

RESSOURCES HUMAINES

11.04.28.12-036 Modification du tableau des effectifs – Création d'un emploi fonctionnel de Directeur général adjoint des services

Rapporteur : M. le Maire

Le décret n° 2007-1828 du 24/12/2007 est venu modifier le décret n° 87-1101 du 30/12/1987, en abaissant le seuil de création de l'emploi fonctionnel de directeur général adjoint des services dans les communes en le fixant à partir de 10 000 habitants.

La ville de Soustons étant surclassée dans la catégorie des communes de 10 000 à 20 000 habitants, elle se trouve désormais éligible à ce dispositif.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de créer un emploi fonctionnel de directeur général adjoint des services à temps complet, à compter du 1^{er} juin 2011
- d'autoriser M. le Maire à prendre toutes les décisions et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Vote : Unanimité

ENVIRONNEMENT

11.04.28.14-038 Demande de distraction d'une parcelle du régime forestier

Rapporteur : M. le Maire

Le projet d'aménagement des abords de l'étang de Soustons situé face au camping « l'Aïrial » représente une superficie approximative de 17 ha. A l'intérieur de ce périmètre, une parcelle de 8 ha est soumise au régime forestier, ce qui nécessite afin de mener à bien ce projet, une distraction du régime forestier.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de demander à M. le Préfet des Landes de prononcer la distraction du régime forestier de la parcelle CW 05 située au lieu-dit « Aïrial » d'une superficie de 8 ha 61 a 59 ca ;
- d'autoriser M. le Maire à entreprendre les démarches utiles et à signer les documents nécessaires à la poursuite de l'exécution de la présente décision.

Vote : Unanimité

DIVERS

11.04.28.15-039 Sites cinéraires du cimetière municipal – Dénomination et règlement d'utilisation

Rapporteur : M. le Maire

Un programme pluriannuel de travaux de réaménagement du cimetière est en cours de réalisation. Une première phase de travaux a été réalisée en 2010, avec notamment l'aménagement d'un second columbarium comportant 12 cases collectives, 3 cases individuelles et 5 cavurnes.

La dénomination des deux sites cinéraires, ainsi qu'un règlement d'utilisation de ces équipements est maintenant nécessaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de dénommer ainsi qu'il suit les deux sites cinéraires :
 - o le site initial : « columbarium des Bruyères »
 - o le nouveau site : « columbarium du Chêne »
- d'approuver le règlement d'utilisation du service.

Vote : Unanimité

11.04.28.16-040 Organisation de séjours de vacances en collaboration avec le comité des Landes de rugby – Convention de partenariat

Rapporteur : M. le Maire

Le comité des Landes de rugby souhaite organiser pour les jeunes de 8 à 15 ans, deux séjours de vacances dont l'hébergement et la restauration se dérouleront au Centre Sportif de l'Isle Verte durant la deuxième quinzaine du mois de juillet prochain.

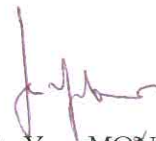
Une convention doit définir les conditions de partenariat entre la commune et le comité des Landes de rugby.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la participation de la commune à l'organisation des séjours d'été programmés par le comité des Landes de rugby,
- d'approuver les clauses de la convention de partenariat correspondante,
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention et de lui confier le soin d'accomplir toutes démarches nécessaires à son exécution.

Vote : Unanimité

Le Maire,



Jean-Yves MONTUS

Annexe 1

**Monsieur Jardères Bernard
Conseiller Municipal
Mairie de Soustons**

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux**

Je prends acte de la façon arbitraire et injuste dont mes anciens colistiers m'ont exclus de notre groupe ignorant mes explications et sur les conseils de membres extérieurs au dit groupe.


J'informe le Conseil Municipal que je reste un Conseiller d'opposition.

Je me désolidarise des interventions de mes ex-colistiers et je ne me sens plus aucune obligation de « vote solidaire ».

Je voterai donc en mon âme et conscience politique sans aucune volonté d'opposition systématique mais attentif à toutes les propositions et décisions qui seront prises.

Fait à Soustons, le 28 Avril 2011

Mr Jardères B.
Conseiller Municipal



PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2011

BP 2011

902	FRAIS D'ETUDES	34 000,00
903	ACHAT TERRAINS IMMEUBLES	448 000,00
905	ACHAT MATERIELS DIVERS	157 800,00
907	AMENAGEMENTS/EQUIP. DIV. BATIMENTS	233 700,00
909	AMENAGEMENTS/EQUIP. SPORTIFS	369 500,00
913	AMENAGEMENTS VOIRIE & RESEAUX DIVERS	620 000,00
923	OPERATION URBAINE COLLECTIVE (OUC)	0,00
TR	TRAVAUX EN REGIE	190 000,00
Ordre	OPERATION D'ORDRE	2 095 000,00
		<hr/> <hr/>
		4 143 000,00

PROGRAMME 902 - FRAIS D'ETUDES

	BP 2011
Frais d'études P.L.U.	6 000,00
Plan d'accessibilité & voirie (diagnostic)	
Etudes sur accompagnement programme traversée agglo.	
Etudes ERP + diagnostic	10 000,00
Etudes Plan plage	18 000,00
Etudes Plan communal de sauvegarde	
TOTAL	34 000,00

PROGRAMME 903 - ACHAT TERRAINS

BP 2011

Terrains divers	24 000,00
Acquisition terrain allée de Labouyrie	375 000,00
Acquisition terrain & batiment "RESANO"	41 000,00
Acquisition terrain "La poste"	4 000,00
Acquisition terrain "Mandon"	4 000,00
Acquisition terrain "Bennis-pepper"	4 000,00

448 000,00

PROGRAMME 905 - ACHATS MATERIELS DIVERS

	BP 2011
Achat matériels informatique	20 000,00
Achat de 5 Défibrillateurs	
Achat matériels divers	
Achat Panneau information vitesse	
Achat matériel scénique pour Salle Roger Hanin	
Achat Distributeur tickets aire de camping-cars	4 800,00
Achat de mobilier pour la Mairie	10 000,00
Achat de fauteuils & mobilier pour accueil & S.T	3 000,00
Achat logiciel de gestion pour les S.T	4 000,00
Achat photocopieur (occasion) pour les S.T	3 000,00
<u>Achat de véhicules pour les S.T</u>	
Achat CLIO CAMPUS EVOLUTION 5P 1.2 16V 75	
Achat tricycle électrique multiusages	26 700,00
<u>Achat matériels divers pour les S.T</u>	
Sécateur électrique	1 700,00
Micro-tracteur tondeuse frontale	32 300,00
Panneaux de chantiers	2 500,00
Benne 16 m3 pour polybenna	4 700,00
Barrières girondines	2 300,00
Balisés relevables	2 500,00
3 barrières pivotantes	2 000,00
Poste à souder	600,00
Fraiseuse domino	880,00
Perforateur HILTI	900,00
Aspirateur SPIT	520,00
Station de soudage	740,00
Coffrets de douilles isolées	760,00
Coupe cables	310,00
Percuseuse/visseuse à choc	540,00
Tronçonneuse (maçons)	390,00
Niveau lazer	610,00
Souffleur	550,00
Ponceuse	550,00
Visseuse	450,00
Valise à souder sol souple	660,00
Décapeur peinture & divers	1 080,00
Débroussailleuse (environnement)	1 100,00
Moteur pour la barge	10 000,00
Tronçonneuse	750,00
Elageuse télescopique	745,00
tondeuse portée	1 900,00
Taille haies	900,00
Débroussailleuse EV	1 100,00
Souffleur EV	605,00
Rotobroyeur axial	9 500,00
Karcher	2 160,00
TOTAL	157 800,00

Ady

PROGRAMME 907 - AMENAGEMENTS/EQUIP. DIVERS BATIMENTS

BP 2011

Travaux de Rénovation des Arènes	60 000,00
Réaménagement Salle de Spectacles	30 000,00
Remplacement menuiseries bois par PVC façades Mairie	
Remplacement chaudière fuel à l'école maternelle F. Gensous	
Travaux de réfection salle du conseil hotel de ville	8 000,00
Travaux de remise en état tribunes télescopique Salle Spectacles	10 000,00
Remplacement tuiles s/pans nord de l'école maternelle Gensous	15 000,00
Remplacement menuiseries à la Perception	1 600,00
Réfection zingueries à la mairie	8 000,00
Construction Centre de Secours (participation commune)	37 000,00
Remplacement stores façade Mairie	5 000,00
Aménagement Vidéo-projecteur Mairie	7 000,00
Réfection charpente & tuiles Halle Pékoé	20 000,00
Travaux de peinture volets & avant-toits presbytère	9 000,00
Aménagement porte automatique au Pôle Social (batiment A)	5 000,00
Travaux de peinture salle de théâtre au local Duplan	5 000,00
Réfection verrière pour école isle verte 1	11 700,00
Aménagement alarme pour salle informatique école isle verte	1 400,00

TOTAL

233 700,00

PROGRAMME 909 - AMENAGEMENTS EQUIPEMENTS SPORTIFS

DEPENSES

BP 2011

Création Skate park	2 000,00
Travaux SYDEC terrains tennis	
Aménagement aire de jeux Office du tourisme	40 000,00
Bancs pour aménagement aire de jeux Office du tourisme	1 500,00
Aménagement système d'ouverture hall des sports	3 000,00
Création club house de tennis	220 000,00
Filet pare ballons 8,00 M pour le stade Mora	3 000,00
Travaux de réfection sol grande salle du hall des sports du lac	60 000,00
Création d'un Parcours Nature balisé	40 000,00

TOTAL

369 500,00

PROGRAMME 913 - AMENAGEMENTS VOIRIE & RESEAUX DIVERS

DEPENSES

BP 2011

Réfection Barrage	
Aménagement voirie & réseaux Clairienne	
Aménagement carrefour BELLEGARDE	
Signalitique centre ville (Honoraires)	
Viabilité du terrain CAULONQUE (SDIS)	50 000,00
Travaux de réaménagement cimetière	6 000,00
Plaques de rue pour signalisation quartiers	4 000,00
Travaux de raccordement réseau ERDF allée de Labouyrie	30 000,00
Aménagement Berges lac & ruisseaux	50 000,00
Revêtement chemins communaux	40 000,00
Création d'une liaison cyclable "Montbrun/place des arènes"	75 000,00
Plan d'aménagement trottoirs (pluri annuel MACS)	80 000,00
Plan signalétique de la ville	85 000,00
Plan d'aménagement circulation & stationnements (établissements scolaires)	40 000,00
Aménagement routiers de sécurité	40 000,00
Restructuration du parking de la "Maison de la chasse"	50 000,00
Aménagement Aire de co-voiturage	50 000,00
Travaux d'enfouissement réseau électrique	
Frais géomètre pour relevés topographique plaine Isle verte	20 000,00

TOTAL

620 000,00

OPERATIONS D'ORDRE

BP 2011

Acquisition terrain & batiment "RESANO"	1 872 000,00
Construction Centre de Secours (participation commune)	185 000,00
Réfection Barrage	38 000,00

TOTAL	2 095 000,00
-------	--------------

TR - PROGRAMME DES TRAVAUX EN REGIE

BP 2011

Réaménagement local "Espace Jeunes"	TR	15 300,00
Réfection des Arènes	TR	32 550,00
Réfection local MNS Oxygène	TR	41 000,00
Réfection éclairage de l'église	TR	3 500,00
Travaux d'agrandissement du boulodrome	TR	8 600,00
Aménagement cour école maternelle J. Ducret	TR	3 100,00
Réfection couverture maison Gestède	TR	4 900,00
Réhabilitation WC publics de la pointe des vergnes	TR	6 500,00
Aménagement clôture suite achat terrain "MANDON"	TR	14 200,00
Aménagement filet de protection pour aire multisports	TR	4 100,00
Aménagement plantations pour E.V. Lotissement Campan	TR	3 200,00
Aménagement & remplacement bornes électriques pour le marché	TR	10 050,00
Travaux de réfection préau loca Duplan	TR	4 900,00
Remplacement filets pare-balls au stade Mora	TR	5 900,00
Réalisation local rangement matériel au stade Mora	TR	3 900,00
Rénovation charpente bâtiment faucardeur	TR	3 600,00
Réfection peinture intérieure salle du hall des sports	TR	6 500,00
Travaux de branchement eau & électricité salle de spectacles	TR	3 800,00
Réfection peinture Halle du Pékoé	TR	2 000,00
Remplacement éclairage salle du conseil Mairie	TR	6 200,00
Aménagement paysager & allée principale du cimetière	TR	6 200,00

TOTAL

190 000,00